



Audits qualité du Département Ingénieur Industriel

Le Département Ingénieur Industriel de Pierrard-Virton a mené une réflexion de fond sur l'ensemble de ses formations. La pertinence du programme d'études, sa cohérence, son efficacité ainsi que son équité ont fait l'objet d'une autoévaluation critique. Des étudiants en cours de formation, des anciens diplômés de Pierrard, des représentants d'employeurs potentiels ainsi que des acteurs de la recherche ont également été associés à la démarche.

En mars 2016, les résultats de cette autoévaluation critique ont été soumis à l'avis de deux commissions d'experts indépendants : l'**AEQES** (Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur) d'une part, et la **CTI** (Commission des Titres d'Ingénieurs) d'autre part.

La **CTI** est un organisme indépendant, chargé d'évaluer, en France et à l'étranger, toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur. L'accréditation CTI garantit, tant aux étudiants qu'aux employeurs, que la formation s'adapte aux nouveaux enjeux économiques et internationaux et qu'elle est en conjonction avec les attentes de la profession.

L'**AEQES** est pour sa part « une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative de programmes d'enseignement supérieur organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles ; elle rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante. L'Agence s'inscrit dans un processus européen en se référant aux Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG 2015), en collaborant avec d'autres agences ou organismes extérieurs, et en sensibilisant son public aux évolutions européennes en matière d'enseignement supérieur ».

Les conclusions de ces commissions ont été transmises à l'équipe enseignante. Afin d'améliorer encore davantage les pratiques d'enseignement et donc la qualité globale de la formation au sein du Département, les recommandations de l'AEQES et de la CTI seront traduites en un **plan d'actions concrètes**.

L'**état des lieux** des experts mandatés par l'AEQES et la CTI pour évaluer le cursus est disponible sur le site de l'Agence (http://www.aeqes.be/rapports_finaux_synthese_details.cfm?documents_id=533).

Depuis ce 8 novembre 2016, la qualité du programme de formation du Département Ingénieur Industriel de Pierrard-Virton est internationalement reconnue. Le Département a obtenu l'accréditation de la CTI et ce pour une durée de 3 ans.

Fort de ces reconnaissances officielles et indépendantes, le Département vient également de solliciter l'obtention du label européen **EUR-ACE (EUROPEAN ACCREDITATION FOR ENGINEERING)** accordé aux formations d'ingénieurs satisfaisant des critères de haute qualité, élaborés à l'échelle européenne.

La **labellisation EUR-ACE** assure un ensemble de compétences et connaissances conformes à des standards exigeants et spécifiques aux formations d'ingénieurs. La Commission Européenne

soutient fortement la promotion de labels de qualité, permettant de donner de critères clairs aux étudiants et aux entreprises. Le label EUR-ACE se veut devenir un repère tant pour les étudiants dans leur choix de formation et de mobilité, que pour les employeurs dans leurs recrutements internationaux.

L'évaluation de l'AEQES ainsi que les accréditations CTI/EUR-ACE constituent un nouveau point de départ qui projette le Département Ingénieur de Pierrard-Virton dans de nouvelles perspectives d'évolution et ouvre la voie à de nombreuses collaborations.